

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 17 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-00969 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de quatre (04) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option : Enseignement Technique et Professionnel Industriel, session 2023.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET  
PROFESSIONNEL INDUSTRIEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	DEMBELE SEYDOU	76379	B10607829	22/03/78
2°	NIKIEMA GEORGETTE	119021	B15221073	06/01/79
3°	SAWADOGO ACHILL	119020	B10598759	16/03/80
4°	BATIONO JANVIER	236953	B8617625	01/01/85
5°	NAMONO DIAGNOAGOU EZEKIEL	58332	B9939573	31/12/76
6°	KO DRISSA	119016	B8717581	01/12/79
7°	BOUGMA SANOGO	208398	B12146717	23/12/84
7°	GNOUMOU SIBINOU DAVID	43876	B12418546	22/10/69

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général



  
**Hamidou SAWADOGO**  
Officier de l'Ordre de l'Etalon